

Nouvelle-Écosse, ont déjà affecté tous leurs fonds, ce qui signifie que s'il survient de nouveaux besoins dans les collectivités, il n'y a plus de fonds fédéraux à affecter. Récemment, des demandes ont été faites pour l'allocation de sommes particulières à ces trois provinces, mais on doit comprendre que si la demande était accordée, il pourrait sembler y avoir injustice à l'endroit des autres provinces.

Toronto constitue un problème spécial, comme l'a signalé l'honorable député d'York-Humber; on y trouve des hôpitaux tels que l'hôpital de Riverdale; sans doute, l'honorable député et son parti sont heureux, dans un certain sens, qu'on n'ait pas fait un cheval de bataille de cette question au cours des récentes élections; toutefois, à partir de maintenant, on pourrait bien y accorder plus d'attention. Mais, parce que le grand Toronto, sous la présidence de M. Gardner, s'est retiré du domaine de la construction des hôpitaux et n'a pas accordé de subventions lorsque la subvention a été haussée en 1960, il s'est produit un retard à Toronto. Il semblerait peu juste que le reste des contribuables du pays soit prié de combler la lacune causée par le régime qui, à l'époque, était à la tête du grand Toronto.

Il est vraiment inutile de nous inquiéter de savoir qui est responsable de ceci ou de cela, et de nous demander pourquoi nous n'avons pas ces installations. Peu importe vraiment pourquoi nous ne les avons pas; il demeure que nous ne les avons pas lorsque nous en avons besoin. On ne peut dire que le ministère ontarien de la Santé fait face à un grave problème en ce moment, puisqu'il n'en est rien. Suivant le ministre provincial de la Santé, il y avait un excédent de lits en Ontario, mais le malheur est que cet excédent n'existe pas là où il y avait un excédent de malades ayant besoin de place, et on ne peut simplement pas transporter les lits de North-Bay à Toronto lorsqu'on en a besoin. La difficulté réside dans la possibilité d'une construction exagérée, et ce, à un moment où les frais de construction sont très élevés en certains endroits.

Lorsque vous vous trouvez en face d'une situation comme celle qui se pose à l'hôpital de Riverdale, où les lits et le personnel font défaut, vous ne faites qu'accroître les difficultés en adoptant la ligne de conduite proposée. Je pense que mon honorable ami n'ignore pas que les autorités de mon ministère et du ministère des Affaires des anciens combattants s'inquiètent tout autant que lui de la situation actuelle à Toronto, ainsi que dans certaines régions de la Nouvelle-Écosse. Je le répète, bien que je ne puisse pas dire à

l'heure actuelle de quelle façon nous réglerons la chose, il ne semble pas que ce soit en augmentant les subventions pour accroître le nombre de lits.

**M. Scott:** Je remercie l'honorable représentante de ses explications et je suis heureux de voir que l'on s'efforce de trouver une solution à long terme à ce problème. Ce serait de la naïveté, à mon avis, que de croire que le programme de santé et les dispositions qu'il renferme trouveront leur application dans un avenir prochain. Ce qui me préoccupe, c'est ce que nous allons faire dès maintenant pour accorder une assistance à brève échéance.

Je songe aux hôpitaux de la région de Scarborough; j'ai des amis, médecins, qui me disent qu'on y compte environ 22 lits pour une population de 90,000 enfants de moins de quinze ans et que si l'on pouvait trouver du jour au lendemain un hôpital avec une centaine de lits pour enfants, il serait en quelques heures pourvu du personnel nécessaire et bondé de malades, et de cas urgents seulement.

Il est assurément logique et vrai de dire qu'un plan d'ensemble doit être élaboré et que des installations doivent être prévues avant d'entériner un régime de santé. Mais le ministère ne veut-il pas essayer d'atténuer les problèmes dans l'intervalle? J'ai mentionné le problème des enfants. A Scarborough, nous essayons de construire des annexes aux hôpitaux, mais le coût est très élevé. Je suis au regret de constater que nous ne pouvons compter sur l'aide du gouvernement fédéral. Le gouvernement verserait-il une contribution égale à l'octroi provincial; je pense que celui-ci, en Ontario, est d'environ \$5,500, contre les \$3,000 du gouvernement fédéral? Somme toute, je le dis sans partialité politique, on nous a promis l'assurance-santé depuis 45 ans et nous l'attendons toujours impatiemment. Je ne veux pas dire qu'elle sera retardée pendant 45 autres années, mais comme il y a de nombreux problèmes impliqués, il faudra compter encore un certain temps avant qu'elle ne soit entérinée. Je regrette d'entendre dire que nous ne pouvons espérer aucune aide à court terme du gouvernement fédéral par l'intermédiaire du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

**L'hon. Mlle LaMarsh:** Comme je l'ai signalé, cette aide sera apportée grâce à la collaboration du ministère des Affaires des anciens combattants et des autorités de Toronto. Il ne faut pas oublier que le gouvernement provincial, après des pourparlers avec nous, a fait une annonce sans récriminer contre le gouvernement fédéral, parce qu'il est conscient que les prêts à long terme et à faible intérêt